

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

COMITE REGIONAL D'AUVERGNE DE NATATION ATRIUM - POLE TERTIAIRE D'ACTIVITES 37, AVENUE DE GRAMONT 03200 VICHY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2016 A AURILLAC

Début à 09h15

1. Ouverture de l'Assemblée par Denis CADON Président du Comité Régional

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui. C'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver. Merci à Yves TIBLE Président du Comité Départemental du CANTAL qui nous accueille dans cette Maison Départementale des Sports pour y effectuer nos travaux.

Je tiens à saluer la présence :

- Monsieur Michel JABIOL, Adjoint aux sports à la Mairie d'AURILLAC
- Monsieur Vincent HAMELIN, responsable du Service Développement/Formations (FFN)

et présenter les excuses de :

- La DRDISCS AUVERGNE-RHONE ALPES,
- Monsieur Hervé LEBAS CTS AUVERGNE (actuellement en stage en Italie)

Comme vous le savez, nos travaux se dérouleront selon l'ordre du jour qui vous a été précédemment transmis, aussi je passe la parole à Alain BERGON Secrétaire Général aux fins de procéder à l'appel nominal des clubs et à la vérification des pouvoirs.

2. Appel Nominal des élus du CRAN et des Clubs

Alain BERGON procède à l'appel des membres du comité directeur et simultanément à celui de l'appel nominal des clubs après avoir procédé à la vérification des pouvoirs :

Membres présents

Denis CADON Président

Alain BERGON Secrétaire Général

Jérôme LATHENE Secrétaire Général Adjoint

Claudine CHARMEIL Trésorière Générale

Daniel CHALMETON Membre

Stéphane COLOMAS Vice-président

Christiane COSTE Membre

Patrick CROISY Vice-président

Iacques DAUPHINOT Membre

Dominique DELCHET Vice-président

Guy LAPORTE Membre
Valérie MERLE Membre

Jean Paul NARCE Vice-président

Patrick SAUVAGNAT Membre
Laurent SCLAFERT Membre
Yves TIBLE Membre

Membres excusés:

Michèle DESORME Membre Juliette PUMAIN Membre Grégory NARCE Membre

<u>Assiste</u>

Catherine VIROT Secrétaire Administrative

.

26/34 clubs sont présents. 25 clubs sont représentés par leurs Présidentes/Présidents ou par les délégués détenant un pouvoir. Un club ne peut participer aux opérations de votes (Vichy Dôme Synchro) celui-ci ayant été créé en début de saison sportive 2015-2016. Le nombre de voix représentées est de 162. La majorité absolue des voix étant de 82 voix, le quorum est largement atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

CD	Clubs	Présidents	Pouvoirs	Représenté par	Licences 2014/2015	Voix clubs	Voix représentées
03	COSNE D'ALLIER C.S	GUILLON Laure			60	3	0
	DOMPIERRE A.S.	GABRIEL Christelle			98	3	0
	GANNAT O.N.	BLANCHETETE Georges	X	BRANGER Sébastien	256	7	7
	MONTLUCON ASPTT	PERROT Nathalie			54	3	3
	MONTLUCON NATATION	TOUSSAINT Gilles			344	8	8
	MOULINS AQUAVIE	GARCON Bernadette			259	7	7
	MOULINS N.C	PUYET Mickael	X	CHARIER Christine	175	5	5
	COMMENTRY NERIS NATATION	LAFFAY Irène			128	4	4
	ST GERMAIN A.S.C.	LAPORTE Guy			159	5	5
	VICHY VAN	PATUREAU Colette			737	14	14
	VICHY DOME SYNCHRO	ETAY Véronique			0	0	0
15	AURILLAC A.S.P.T.T	VAZELLE Laurence	X	MEYER Bruno	366	9	9
	LA CANTALIENNE	VIGIER Laurent			80	3	3
	MAURIAC NATATION	POUGET Hélène			117	4	4
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	VACHELARD Fabienne	X		279	7	7
	DUNIERES AL				64	3	0
	LANGEAC C.N	BARAU Gilles	X	CHALMETON Daniel	90	3	3
	LE PUY AGGLO NATATION	BARRY Didier			471	11	11
	LES MARCHES DU VELAY NAT	GAILLARD Hélène			336	8	8
	YSSINGEAUX DAUPHINS	CHANON Henry	X	RENE CHALIER Nadège	48	2	2
63	AMBERT C.N.	SAVINEL Sylvie			649	13	13
	BILLOM ST DIER NATATION				138	0	0
	CHAMALIERES MN	SAUVAGNAT Patrick			635	13	13
	CLERMONT A.S.P.T.T.	RILLAULT Christophe			157	5	5
	CLERMONT FD A.S.S.S	BOURLET Philippe	X	MAYOUX Claude	109	4	4
	ISSOIRE U.S.	LELOUP Hugues	X	LAPORTE Isabelle	270	7	0
	LEMPDES SN	MONEGO Patrick			3	1	1
	LES ANCIZES C.A	ARIETA Ange			161	5	5
	LES COMBRAILLES CN	AUDOUARD Catherine			62	3	0
	RIOM C.N	OSSEDAT Yves			233	6	0
	RIOM NAT. SYNCHRO	NIGGLI Anne			85	3	3
	STADE CLERMONTOIS	BOUDJEMA Virginie			227	6	6
	THIERS S.A	ANGELVY Françoise			155	5	0
	VIC LE COMTE U.S.	DELCHET Dominique			524	12	12
	,			Total	7529	192	162

3. Election complémentaire des membres du Comité Directeur

Jean Paul NARCE et Guy LAPORTE sont désignés en qualité de scrutateurs par l'assemblée. pour assurer le contrôle des opérations de vote. Deux candidats se présentaient à cette élection complémentaire :

- Pierre Jean PONTVIANNE
- Laurent ROBIN

4. Le plan « Citoyens du Sport » présenté par Vincent HAMELIN (FFN)

Vincent HAMELIN responsable du département des pratiques à la Fédération Française de Natation expose la politique fédérale proposée aux clubs pour la mise en œuvre du plan gouvernemental « Le plan Citoyens du Sport » dans lequel s'intègre le dispositif « J'apprends à nager ».

Un débat s'instaure sur les expériences des clubs. Plusieurs sont intéressés et devraient adhérer à la démarche (en première intention trois clubs de l'Allier et deux en Haute Loire envisagent de s'inscrire dans ce dispositif en 2016).

Denis CADON remercie Vincent HAMELIN pour la qualité de son intervention et souligne l'importance de ce plan pour les clubs. Il encourage les clubs à s'engager dans cette démarche qui devrait leur permettre de nouer des partenariats avec les collectivités locales et conforter leur place dans leur environnement.

Les visuels commentés par Vincent HAMELIN mis en ligne sur le site du CRAN, font l'objet de l'annexe 1 (CRAN-AG2016-Annexe 1)

5. La réforme territoriale-Vers une Ligue Régionale AUVERGNE RHONE-ALPES

Denis CADON, Président du comité régional expose le contexte de la réforme territoriale et les réflexions menées au sein de la Fédération pour organiser la fusion des régions et en ce qui nous concerne la création de la Ligue Régionale.

Il présente les éléments caractéristiques de la future région et les principes qui selon lui, devront être mis en œuvre pour organiser la gouvernance de la région.

Il précise que parallèlement à la question de la gouvernance de la région, il conviendra de définir les modalités pour l'organisation des pratiques (toutes disciplines).

Le support de son intervention fait l'objet de l'annexe 2 (CRAN-AG2016-Annexe 2)

<u>NOTA</u>: A 10 heures 50 arrivée du club de l'US ISSOIRE portant le nombre de clubs présents à 27 et le nombre de voix à 169.

6. Résultat de l'élection complémentaire des membres du Comité Directeur

Après dépouillement des bulletins, le secrétaire général annonce le résultat du vote :

Pierre Jean PONTVIANNE 162 voix Elu
 Laurent ROBIN 159 voix Elu

Le président félicite chaleureusement les deux nouveaux membres élus.

7. Remise des récompenses fédérales

Diplôme de Reconnaissance :

- Valérie MERLE
- Isabelle GODEFROY (absente pour raisons professionnelles. Le diplôme lui sera remis par le Président du comité départemental de l'Allier)

Médaille d'Argent

Yves TIBLE

Médaille de Vermeil

 Juliette PUMAIN (absente pour raisons familiale. La médaille lui sera remise lors d'un prochain comité directeur)

Fin de travaux de la matinée à 11 heures 55

Reprise des travaux à 14 heures 20

Le secrétaire général procède à un nouvel appel nominal des clubs et note l'absence du club du SN LEMPDES

Nombre de clubs présents : 26 Nombre de voix représentées : 168

Le président accueille Madame Laurence VAZELLE Vice-présidente du CDOS du CANTAL qui représente le président du CROS AUVERGNE.

En ouverture de la partie statutaire de l'assemblée générale, projection d'une vidéo réalisée par Laurent ROBIN pour illustrer l'activité du CRAN tout au long de la saison 2014-2015.

8. Homologation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 Mars 2015

Soumis au vote des représentants des clubs, ce PV est adopté à l'unanimité.

9. Adoption des décisions du Comité Directeur depuis le 01 Juin 2015

Les PV des comités directeurs des 01 Juin 2015 – 09 octobre 2015 – 11 décembre 2015 n'appelant aucune remarque, ni réserve particulière sont adoptés à l'unanimité.

10. Rapport moral d'activités du Secrétaire Général

Invité par le Président du Comité Régional à la poursuite des travaux définis par l'ordre du jour, Alain BERGON, Secrétaire Général présente son rapport moral d'activités. Le rapport annexé au présent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

11. Présentation des rapports d'activités des commissions régionales

Les rapports des commissions ayant été diffusés en amont aux clubs et mis en ligne sur le site internet du CRAN font l'objet de l'annexe 3 (*CRAN-AG2016-Annexe 3*)

Chaque responsable intervient tour à tour pour présenter un rapide bilan de la saison sportive concernée.

Commission Natation Course

Denis CADON commente les travaux animés par Stéphane COLOMAS et souligne les principaux résultats obtenus.

Commission Natation Synchronisée

Valérie MERLE apporte quelques précisions sur la venue de l'Equipe de France de Natation Synchronisée au Puy en Velay.

Présentation d'une vidéo réalisée par Eléonore VALADE à l'occasion du stage de l'Equipe de France au Puy-en-Velay en préparation des championnats du Monde.

Commission des Maîtres

Dans le rapport de la commission, il est signalé un oubli concernant les Championnats de France Interclubs Maîtres qui se sont déroulés à SAINT VICTOR au mois de Janvier 2015. Concernant, le nombre de clubs aux Championnats d'Auvergne Maîtres, il convient de lire 17 clubs présents et non 2170.

Commission Eau libre

Intervention de Jean Paul NARCE concernant la participation de l'Auvergne à la prochaine Coupe de France des régions « Eau Libre ». Denis CADON rappelle que depuis le début du mandat il soutient l'idée de la participation d'une sélection régionale et encourage les clubs à s'organiser.

Jean Paul NARCE fait appel aux bénévoles ou élus pour participer au travail de la commission Eau Libre et rappelle l'organisation d'une session de formation des officiels prévue le mardi 15 Mars 2016 à CHAMALIERES.

Commission Water -Polo

Patrick SAUVAGNAT remercie l'implication du NC MOULINOIS dans les actions organisées par le CRAN et en particulier l'engagement d'équipes dans les Championnat d'Auvergne alors que le club est engagé dans d'autres championnats.

Il se félicite que l'Auvergne pourra présenter une équipe à la Coupe de France des Régions (14 ans) prévue à CAMBRAI. Cette sélection participera à un regroupement prévu à ANNONAY le 28 Février 2016.

A noter que pour l'appuyer dans l'animation de la discipline, il sera secondé par Oussama BOUHADIDA nommé vice-président de la commission.

Commission ENF

Jérôme LATHENE présente le bilan ENF pour la saison 2014-2015.

Intervention de la représentante du NC MOULINOIS qui souhaite avoir des précisions sur la mise en place en du POLONAT.

Il lui est précisé que cette pratique ne fait pas partie du programme ENF et que les épreuves pour le water-polo sont maintenant proposées au niveau de la région.

Alain BERGON précise qu'il a été proposé aux clubs de l'Allier d'engager des jeunes sur des sessions de POLONAT. Denis CADON propose que la commission water-polo prenne en charge cette question pour envisager des sessions à la maille de la région la saison prochaine.

Commission des Officiels

Guy LAPORTE présente le bilan de la saison passée.

Un échange est engagé à l'initiative du président suite à l'envoi aux clubs de l'impact financier de la mesure décidée lors de l'AG précédente visant à inciter les clubs à mettre à disposition des officiels pour les jurys lors des compétitions organisées par le CRAN.

Denis CADON précise que le but de cette information était de faire réagir les clubs et d'essayer de trouver tous ensemble le bon système pour que toutes les compétitions puissent être dotées de jurys adaptés aux besoins.

Après un large débat, Denis CADON rappelle qu'il a demandé aux clubs de faire des propositions pour d'autres solutions alternatives.

NOTA: Départ à 16 heures 00 de la représentante du STADE CLERMONTOIS NATATION

Nombre de clubs présents : 25 Nombre de voix : 162

Commission des Organisations

En complément des éléments communiqués par Dominique DELCHET, Denis CADON rappelle que des conventions d'organisations ont été mises en place pour les compétitions interrégionales (reversement entre 14 et 20% du montant des engagements) et qu'un système de participation forfaitaire est également prévu pour les clubs qui organisent des compétitions régionales (50€ par réunion)

Commission ERFAN

Stéphane COLOMAS se félicite de la réussite des formations des brevets fédéraux (BF). C'est un outil de développement important. Il annonce également la mise en place prochaine d'une nouvelle formation d'éducateur « Nager Forme Santé »

Commission Nager Forme Santé et Médicale

Patrick CROISY présente son activité sur les différents dossiers de son champ d'intervention. Il souligne la bonne collaboration des clubs et des parents pour la préparation des dossiers des nageurs inscrits sur des listes ministérielles.

Tous les rapports des commissions sont annexés au présent procès-verbal.

12. Compte rendu financier 2015

Claudine CHARMEIL, Trésorière Générale, présente les faits marquants de la saison qui ont impactés les finances du CRAN.

En l'absence de l'expert-comptable de la société SEREC, Monsieur Marc ALIBERT, la présentation détaillée des comptes est assurée par la diffusion d'une vidéo qui fait l'objet de l'annexe 4 (CRAN-AG2016-Annexe 4). En conclusion Monsieur Marc ALIBERT souligne la bonne gestion de l'équipe du CRAN et relève notamment que fin 2011 les fonds associatifs du CRAN était négatifs (47 K€) alors qu'à fin 2015 ils sont maintenant positifs à + 108 K€.

Le compte de résultats 2015 présente un solde créditeur de 51 265.33€. Il est affecté à autres réserves. A noter que l'ensemble des documents comptables ont été remis aux clubs et sont téléchargeables sur le site internet du CRAN (compte de résultat, balance, grand livre, comptes annuels 2015).

Le compte de résultat joint, est adopté à l'unanimité aux nombres de voix des clubs présents (162)

13.. Adoption des tarifs 2016-2017

Tarifs financiers pour la saison sportive 2016-2017

Engagements:

Le Président propose de maintenir en l'état les tarifs des engagements (idem à ceux de la saison sportive 2015-2016 sauf aménagements pour la natation synchronisée).

Tarifs des licences (sous réserve du vote par l'AG Fédérale - 22/24Avril 2016 à DIJON)

Tarif réduit : 21.70€
 Plein tarif : 35.40 €

Pas d'augmentation de la part régionale.

Ristourne aux comités départementaux

2€ par licence

Absence d'Officiels: sera adapté en fonction des réflexions à venir.

Aides aux participations aux Championnats Nationaux: sera adapté en fonction du

programme sportif fédéral 2016-2017

Remboursement des frais : le tarif est fixé à 0.35€/km

Ces propositions mises aux voix des clubs présents sont adoptées à l'unanimité (162 voix) et annexées au procès-verbal.

14.. Présentation du budget prévisionnel

La Trésorière Générale présente le budget prévisionnel pour la saison sportive 2016/2017 en incluant les propositions des tarifs précédemment votées par l'Assemblée Générale. Le budget est adopté à l'unanimité des voix des clubs présents (162 voix)

15.. Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence d'Anne LAMARTINE (excusée), Gilles TOUSSAINT vérificateur aux comptes commente le rapport établi de concert par les deux vérificateurs aux comptes, et propose de donner quitus à la trésorière pour la bonne gestion des comptes 2015. Cette proposition est adoptée à l'unanimité (162 voix)

16. Nomination des vérificateurs aux comptes

Anne LAMARTINE et Gilles TOUSSAINT sont proposés d'être reconduits dans leur tâche, aux fins d'assurer les fonctions des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016. Cette proposition est validée à l'unanimité.

18. Intervention de clôture de Denis CADON – Président du Comité Régional

Denis CADON indique que plutôt qu'un long discours pour expliquer les actions menées en lien avec le Plan de Développement 2013-2016 adopté en début de mandat, il a choisi de présenter une vidéo qui rappelle l'ensemble des engagements pris et les réalisations après trois années de mandat. Chaque délégué des clubs Auvergnats est invité à juger de lui-même si les engagements pris ont été tenus.

A 17h15, Denis CADON, Président du Comité Régional Auvergne Natation clos l'assemblée générale et convie l'ensemble des participants à venir partager le verre de l'amitié offert par le comité départemental du CANTAL.

Alain BERGON Secrétaire Général Denis CADON Président



Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général

Après m'être longuement interrogé sur ce que devait être le contenu de ce rapport moral et d'activités, j'ai pensé qu'il fallait avant tout mettre l'accent sur les aspects positifs que le Comité Régional Auvergne Natation a su développer au cours de la saison sportive 2014-2015, sans pour autant minimiser ce que je pourrais considérer comme quelques regrets.

LE FONCTIONNEMENT DU COMITE REGIONAL

Au cours de la saison sportive écoulée les instances dirigeantes du Comité Régional Auvergne Natation se sont rassemblées à dix sept reprises :

- Une réunion plénière de rentrée sportive
- Quatre réunions de Comité Directeur
- Douze réunions de bureau directeur élargi sous forme de CONFTEL

A l'issue de chacune de ces réunions, les PV, consultables sur le site du CRAN ont systématiquement été adressés à l'ensemble des clubs, des comités départementaux et des membres du Comité Directeur en application de nos dispositions statutaires. Il en a été de même pour ceux réalisés par les différentes commissions mises en place et qui se sont réunies tout au long de la saison sportive en fonction des besoins de tout un chacun.

LES CLUBS - LES LICENCES - LES CLUBS LABELLISES

Si le nombre de clubs est resté stable (32 clubs affiliés) et malgré, une très légère érosion de son capital licenciés (7529 contre 7543) le Comité Régional a continué d'amplifier en direction des clubs le développement de sa politique initié dans son plan quadriennal.

En effet, indépendamment des clubs déjà labellisés (3), le tiers des clubs (11/33) a intégré le dispositif « Validation des 100 % licences » permettant à ces derniers de pouvoir bénéficier de tarifs privilégiés.

Au cours de la saison 2014-2015, **quatre** clubs répondant au pré requis ont été labellisés par la Commission Régionale portant à **sept** en fin de saison sportive l'ensemble des clubs Auvergnats labellisés à savoir :

Label National

CHAMALIERES MONTFERRAND NATATION

Label Formateur

MONTLUCON NATATION - VICHY VAL D'ALLIER NATATION

Label Animation

ASC SAINT GERMAIN – AS DOMPIERRE NATATION – COMMENTRY NERIS NATATION **Label Animation – Nagez Forme Santé**US VIC LE COMTE

AUVERGNE - Rhône Alpes

S'il est prématuré à ce jour de vouloir faire état de l'impact global de ce dispositif, il convient de mettre en exergue qu'il a généré une certaine dynamique puisque nous sommes en passe d'atteindre à ce jour le cap des **8000 licenciés**.

Il n'est pas inutile toutefois de rappeler que la licenciation de tous les adhérents est à rechercher au regard des règlements et dispositions statutaires de notre Fédération, d'autant que la labellisation des clubs oblige stricto sensu dans ses pré requis le respect de cette règle.

C'est pourquoi le précepte **1 adhérent = 1 licence** doit rester de mise au sein des clubs.

LES COMMISSIONS REGIONALES

Je ne rentrerais pas dans le détail sur les différentes interventions qui vont vous être présentées tout à l'heure par les Présidentes/Présidents des **16** commissions régionales mises en place depuis le début du mandat et dans lesquelles sont impliquées avec des fonctions plus ou moins conséquentes l'ensemble des bénévoles élus au sein du Comité Directeur. Sans vouloir minimiser les autres fonctions dévolues à chacun des responsables, juste quelques points particuliers qui méritent attention.

LA COMMUNICATION

Même si cela génère des charges de travail conséquentes, notamment au plan du suivi (mises à jour et actualisation du site), nous nous sommes efforcés d'apporter toutes les simplifications qui peuvent alléger les tâches administratives dans la gestion de vos clubs grâce à :

- La mise en ligne quasi quotidienne d'informations sur le site internet du CRAN,
- ➤ la diffusion régulière de « nouvelles » aux inscrits de notre « newsletters » et dont nous pouvons qu'inviter d'autres personnes à venir nous y rejoindre.

Par ailleurs, la présence du Comité Régional sur les réseaux sociaux suite à l'ouverture du groupe Facebook, mais aussi sur Twitter nous a permis d'asseoir encore un peu plus notre crédibilité (tant interne/qu'externe) mais aussi de pouvoir multiplier les échanges.

Promouvoir le sport, la natation, ses valeurs est resté un des fils conducteurs des priorités du Comité Régional. Tous les moyens de communication utiles ont été développés. La très nette hausse de fréquentation de notre site internet montre bien que les efforts déployés par voie de presse, par la communication autour des bassins mais aussi par les bons résultats de nos athlètes français portent leurs fruits.

LES OFFICIELS

Même si nous avons réussi à gérer trop souvent en équilibre les compétitions arrêtées par les différents calendriers sportifs,

- ➤ 14 compétitions régionales
- > 3 compétitions Inter régionales
- 2 compétitions nationales

Les officiels dans le domaine de la Natation Course ont été de moins en moins nombreux.

Par voie de conséquence, la gestion des compétitions est revenu trop souvent aux mêmes, d'autant qu'à ces manifestations, sont venues s'intégrer celles organisées en Auvergne par les autres fédérations affinitaires (UNSS – FFSU – FFH- FFSA etc.....)

Il est donc impératif et vital que les clubs mobilisent parents, dirigeants, afin de leur donner envie de s'investir dans l'activité de leurs enfants, car sans jury = pas de compétitions Cela est valable essentiellement pour la discipline évoquée ci-dessus, mais on ne doit pas pour autant négliger dans le cadre du développement des pratiques que nous avons mis en œuvre, la Natation Synchronisée, le Water-polo, mais aussi l'Eau libre.

LES SELECTIONS REGIONALES

A la suite de trois importants stages de niveaux différents, organisés au cours de la saison sportive (deux à l'étranger - le 3ème sur VICHY) nos nageuses/nageurs sélectionnés répondant aux critères qui avaient été définis par la Commission Sportive régionale ont participé à

- la Coupe de France des Régions qui s'est déroulée à CHARTRES,
- la 9ème édition de l'OPEN DE FRANCE DE VICHY VAL D'ALLIER

LA FORMATION

Indépendamment du calendrier des formations mises en place qui vous seront développés par le Président de la Commission ERFAN, la reconnaissance de l'intégration de l'ERFAN comme organisme de formation du CRAN mérite attention.

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT SPORTIF 2013-2016

Notre plan quadriennal de développement contractualisé avec le Conseil Régional Auvergne nous a permis de pouvoir engager et financer des actions au profit de la Natation Régionale et ce jusqu'à la fin de l'olympiade.

FUSION DES REGIONS - REFORME TERRITORIALE

Comme cela en a été l'objet ce matin autour d'un très large débat initié par notre Président, il n'est pas inutile de rappeler que dès le mois de septembre 2014, l'ensemble des acteurs de la Natation Auvergnate ont été sensibilisé sur ce thème majeur. A cette époque, leur attention avait été attirée sur l'impact que cette réforme était susceptible de générer au sein des différentes fédérations compte tenu des informations discordantes qui avaient été portées à notre connaissance. C'est en septembre 2015 lors de la réunion plénière de rentrée que le débat a été largement ouvert et qu'à ce jour, il est au centre de nos réfléxions.

LE PACTE COMMUN DE PROGRESSION (PCP)

Dans le cadre d'une démarche fédérale le bureau directeur du CRAN assisté du CTS AUVERGNE a été auditionné par une délégation de trois personnes désignée par la FFN (Président de région – Cadre technique – Salariée FFN) dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Commun de Progression. Ce pacte passé entre la FFN et l'ensemble des Comités Régionaux et qui s'inscrit dans le projet fédéral 2013-2016 a pour finalité, de faire s'épanouir harmonieusement la "Natation" sous toutes ses composantes.

QUELQUES REGRETS

Liste des nageurs classés

Pour répondre aux exigences du Ministère des Sports, une sélection plus restreinte des nageurs classés a été faite par la DTN, ce qui a conduit au rejet de plusieurs nageurs Auvergnats qui avaient réussi les performances demandées par la FFN. C'est ainsi que sur les onze nageuses/nageurs inscrits précédemment seulement six ont été retenus. (5 en liste espoirs – 1 en liste jeunes).

« Savoir Nager » - J'apprends à nager »

Deux clubs seulement se sont engagés dans ce dispositif, contre quatre au cours de la saison précédente. Faute de temps en période estivale, mais surtout par manque de garanties d'équilibre budgétaire dans le montage des dossiers – certains clubs n'ont pas souhaité renouveler leur participation à ce concept. Les nouvelles orientations gouvernementales définies au travers du plan « Citoyens du Sport » qui vous ont été présentés et détaillés ce matin par Vincent HAMELIN (*) devraient permettre à de nombreux clubs de s'inscrire à court terme dans cette démarche.

(*) Responsable à la FFN du service ENF/Savoir Nager au sein de la structure DEVELOPPEMENT/FORMATION.

CONCLUSION

Avant de clôturer ce bref rapport moral et d'activités, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui participent au bon fonctionnement de votre Comité Régional. Tout d'abord les membres du Comité Directeur et en particulier les responsables des commissions régionales qui œuvrent dans l'intérêt général de notre Comité Régional. Merci à l'ensemble de nos salariés, Cathy, Eléonore et Bastien pour toutes les fonctions que nous leur assignons, bien souvent dans l'urgence, mais aussi pour l'aide et la

que nous leur assignons, bien souvent dans l'urgence, mais aussi pour l'aide et la confiance accordée à l'exigence des sollicitations du secrétaire général,

Merci à Claudine notre trésorière générale pour la rigueur avec laquelle elle conduit les finances de notre Comité Régional,

Merci à Hervé notre CTS, mais aussi notre référent régional « labellisation » pour l'aide qu'il m'apporte dans certains domaines complexes, notamment pour ce qui concerne le plan technique,

Merci enfin à notre Président Denis CADON pour la confiance qu'il accorde à son secrétaire général dans les taches quotidiennes qui incombent à sa fonction.

Beaucoup de choses ont été faites depuis juillet 2012, et il en reste encore beaucoup à faire. Mais sachons apprécier à sa juste valeur, le chemin parcouru grâce à l'ensemble de toute l'équipe du Comité Régional (élus bénévoles, salariés, cadres techniques etc.)

« Il n'y a pas de raison sans passion, et il ne devrait pas y avoir de passion sans raison »

La Natation « AUVERGNATE » a un cœur qui bat. Ce cœur ; c'est le club, c'est vous, car sans vous, ne serions pas là réunis ce jour. C'est pourquoi, nous ne pouvons que vous convier à participer au prochain congrès fédéral qui se tiendra à BORDEAUX en juin prochain, ou le thème vous sera entièrement consacré puisqu'il s'intitulera

« Le développement de mon club »

Alain BERGON Secrétaire Général Compte de résultat au 31 décembre 2015 (Définif suite CD du 12 février 2016 pour AG du 27 février 2016)

	Compte de resultat au 31	31 décembre 2015 (Définif suite CD du 12 fé			février 2016 pour AG du 27 fév	 	
	CHARGES	Réalisé 2015	Prévisionnel "AG" 2015		PRODUITS	Réalisé 2015	Prévisionnel "AG" 2015
N° de com	60 - ACHATS	4 239,83 €	4 850,00 €	N° de com	70 -VENTES OU ADHESIONS	418 782,50 €	372 000,00 €
	Fournitures de carburant	133,08 €	400,00€	706100	Formations "ERFAN & CRAN"	19 255,00 €	15 000,00 €
	Equipements des Sélections	1 332,00 €	1 800,00 €	706200	Participations stages CRAN	27 477,60 €	28 500,00 €
	Fournitures (administratives et autres)	1 799,23 €	2 000,00 €	706300	Engagements	31 352,00 €	30 000,00 €
	Photocopies	975,52 €	650,00€		3-3	, , , , , ,	,
606800	Equipements Publicitaires	ŕ	,	706600	Participations CREA 2014-201	5 400,00 €	5 000,00 €
	61 - SERVICES EXTERIEURS	31 775,43 €	29 700,00 €		·		
611000	Sous-traitance	3 149,25 €	1 500,00 €	706700	Championnats interrégionaux	40 926,00 €	22 000,00 €
611100	Centre régional d'entrainement	20 665,80 €	21 000,00 €	708210	Licences	261 402,00 €	243 000,00 €
613201	Location bureau Siège	1 701,85 €	1 650,00 €	708400	Prest CREPS + Mise à disposi	28 400,00 €	25 000,00 €
	Location photocopieur	3 009,60 €	3 050,00 €	708800	Remboursement frais engagés	506,90 €	
	Location voitures	617,23 €	800,00€	700810	Remboursement agefos	216,00 €	
	Entretien matériel	841,18 €	500,00€	708320	Cession de Materiel aux Clubs	84,00 €	
	Maintenance informatique	1 396,05 €	1 000,00 €	000444	5: 4 1: 551	0.700.00.6	0 =00 00 6
	Assurance RC	84,47 €	100,00 €	628111	Ristourne licences FFN	3 763,00 €	3 500,00 €
	Documentations Techniques	310,00 €	100,00 €	-,			
	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEU	295 784,06 €	284 600,00 €	74	SUBVENTIONS	59 351,00 €	68 800,00 €
	Expert Comptable	3 437,29 €	3 400,00 €	744000	lock-cotton or cotton	00.054.00.6	00 000 00 6
	Conseil Juridique	1 128,00 €	1 500,00 €		Subvention Conseil Régional (·
	Récompenses	6 201,62 €	4 500,00 €	740000	Subvention DRJCS/CNDS	24 000,00 €	·
	Remboursements kms Commisions Repas & Hebergement	6 898,80 € 2 707,59 €	6 000,00 € 2 500,00 €	740000 742000	Reversement FFN engagement Op Conseils Départementaux	en 900,00 €	20 000,00 € 1 000,00 €
	Frais AG FFN + Réunions Présidents	2 707,59 € 873,93 €	1 500,00 €	742000	Subvention Conseil Régional (I	,	1 000,00 €
	Organisation de Stages Régionaux	56 563,68 €	52 000,00 €	742000	Subvention Conseil Régional (I		800,00€
	Stages CREA Déplacements	2 203,13 €	02 000,00 C	743000	Subvention Inter-Région	2 700,00 €	000,00 €
	Déplacement Coupe de France FFN N	7 760,90 €	8 000,00 €	743100	Subvention "Aide a l'emploi"	4 000,00 €	
	Missions & déplacements	417,70 €	1 000,00 €	7 10 100	Cusventien 7 add a rempler	1 000,00 €	
	Frais comité directeur	2 512,41 €	1 500,00 €	744000	Subvention FFN "Aqua Santé"	4 000,00 €	4 000,00 €
	Officiels Repas & Hébergement	7 459,90 €	9 000,00 €		·	,	,
626100	Frais postaux	319,67 €	300,00€				
626200	P & T , Tél , Internet	3 315,63 €	3 750,00 €				
627500	Frais bancaires	50,49€	50,00€				
	Cotisations / abonnements	311,00 €	400,00€				
	Licences FFN/ Transferts	155 760,70 €	146 000,00 €				
	Ristournes Comités Départementaux	15 173,00 €	16 000,00 €				
	Reversement engagement IR FFN CE 10%	4 334,60 €	2 200,00 €				
	Conventionnement Organisateurs rég	8 354,02 €	5 000,00 €				
	Reversement 100 % Licences	10 000,00 €	20,000,00,0				
	Reversement FFN engagement Open	470 40 6	20 000,00 €		75 AUTRES PRODUITS	44.02.6	•
	63 - Impôts et Taxes Formation continue	479,10 € 479,10 €	400,00 €		75 - AUTRES PRODUITS	14,82 €	- €
	64 - FRAIS DE PERSONNEL	103 893,50 €	97 950,00 €	758000	Produits divers de gestion	14,82 €	
	Rémunérations	76 037,41 €	64 000,00 €	750000	Produits divers de gestion	14,02 €	
	Salaires Formateurs	1 596,05 €	5 700,00 €				
	Congés Payés	-1 488,75 €	2 850,00 €				
	Charges patronales	27 464,68 €	23 500,00 €				
	Charges sociales sur Congés Payés	-595,49 €	1 100,00 €				
	Services médicaux	273,60 €	300,00 €				
	Formations techniques	240,00 €	-,				
	Formations Salariés	366,00 €	500,00€				
645800	Protocole Transactionnel						
	65 AUTRES CHARGES	511,10€	150,00€		76 -PRODUITS FINANCIERS	646,10 €	500,00€
651600	Sacem	511,10€	150,00 €	768000	Intérêts	646,10 €	500,00€
	66 CHARGES FINANCIERES		,			,	,
	Interets				77-78 PRODUITS & TRANSFE	31 182,36 €	3 000,00 €
	67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP	22 028,43 €	550,00 €	772000	Produits excercice anterieur	, , , ,	,
	Charges Exceptionnelles	4,81 €	, , , , ,	781500	Reprise de Provisions	15 000,00 €	3 000,00 €
	Autres Charges Exceptionnelles (LSN	16 182,36 €		787500	Reprise de Provisions (LSN)	16 182,36 €	,
	Dotations amorts.	841,26 €	550,00 €			,	
	Dotations Provis.Risques & Ch,Exploi	5 000,00 €	,				
	Dotations Provis. pour Risques	,,,,					
687500	Dotations Provis. pour Créances						
	TOTAL DE L'EXERCICE	458 711,45 €	418 200,00 €		TOTAL DE L'EXERCICE	509 976,78 €	444 300,00 €
	RESULTAT DE l'EXERCICE	51 265,33 €	26 100,00 €		RESULTAT DE l'EXERCICE		
			•				
	Don (prestation)	3 102,00 €		862000	Don (prestation)	3 102,00 €	

FFN - Comité d'Auvergne

Atrium - Pôle Tertiaire d'Activités 37 avenue de Gramont 03200 VICHY

Tél : 04 70 31 85 59

PROJET pour présentation à l'Assemblée Générale du 27 Février 2016 - Aurillac



TARIFS FINANCIERS Saison 2016/2017

Licences

Conformément à l'article 22 Titre VI du règlement intérieur et au vote de l'Assemblée Générale fédérale en date du Samedi 27 Février 2016

Les tarifications sont les suivantes : assurance comprise 0,23€ et 0,12€ pour les 0/6 ans

La période de prise de licences (via EXTRANAT) se situe entre le :

16 Septembre 2016 au 15 Septembre 2017

		Natation Course/Eau Libre - Natation Synchronisée - PLongeon - Water Polo - Maîtres - Autres activités <i>(2)</i>
Part Régionale pour le Comité d'Auvergne	Plein tarif Tarif réduit (1)	13.80 € 8.90 €
FFN (proposition soumise au vote de l'AG fédérale)	Plein tarif Tarif réduit (1)	21.60 € 12.80 €
TOTAL	Plein tarif Tarif réduit (1)	35.40 € 21.70 €

- (1) Tarif réduit : ENF, activités d'éveil (10 ans et moins nés en 2007 et après), licences d'Eté
- (2) Natation Bien être, récréatives, remise en forme et détente

Licence "SAVOIR NAGER" : Tarif unique 15 € sur tout le territoire. Le montant de la part régionale fixée réglementairement par la FFN (*) sera retrocédé aux clubs organisateurs de l'opération "Savoir Nager" dès la reception de la copie intégrale du compte rendu qui doit être transmis à la FFN par les clubs en application du cahier des charges fédéral. (*) 2.40€ au titre de la saison sportive 2016-2017

Ristourne par le CRAN aux Comités Départementaux

Kistodine par le chain aux conntes departementaux							
Licences (nouvelle ou renouvellement)							
	Plein tarif et demi tarif	2.00 €					

Mesures tarifaires applicables pour les clubs sur la partie LICENCE

Ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec un minimum de 50 licenciés

Club affilié

Ristourne de 25% sur la part régionale pour l'accroissement de licences par rapport à la saison précédente (uniquement sur la part supplémentaire).

Club "100% Licences"

15% de ristourne sur la part régionale des licences jusqu'au nombre de licences de la saison passée, puis la ristourne passe à 25% pour l'accroissement des licences

Club labellisé

Ristournes nationales (voir le dossier de labellisation) - 5% de la part fédérale

20% de ristourne sur la part régionale des licences jusqu'au nombre de licences de la saison passée, puis la ristourne passe à 25% pour l'accroissement des licences

Droits d'engagement sur les compétitions organisées par le CRAN

	Epreuves individuelles	Epreuves de relais	Epreuves par équipes	Tarifs forfaitaires	
Nat Course	3.50 €		25.00 €	10.00 € 5.00 €	Meeting de Rentrée Meeting du Sprint
Nat Maîtres	3.50 €	3.50 €	25.00 €		

Nat Synchro	Figures imposées	Ballet Libre Bal. Technique		Ballet Libre	Bal. Technique
IVAL SYLICITO	Figures imposées	Solo/Duo/Eq	Solo/Duo/Eq	Combiné	Highlight
Circuit FINA	3.50 €	11.00 €	3.50 €	27,00,0	36.00 €
01 11 01 11		1 00 0		36.00 €	

Nat Synchro	Figures imposées	Dalict Libic	Dai. Technique	Dalict Libic	Dai. Technique	
Nat Syncino	rigures imposees	Solo/Duo/Eq	Solo/Duo/Eq	Combiné	Highlight	
Circuit FINA	3.50 €	11.00 €	3.50 €	36.00 €	36.00 €	
Circuit Challenge		6.00 €		36.00 €		
Coupe d'Auvergne		6.00 €		6.00 €		

	Epreuves Individuelles
Pass'compétition	3.50 €
Synchronat	3.50 €

es Engagements hors délais

Les engagements qui arriveront hors délai (après la fermeture de la période d'engagements sur Extranat) seront majorés de 100%

AUTRES MESURES FINANCIERES

Pour les clubs labellisés

Engagements

Water Polo

10% de ristournes (établi en fin de saison) sur les engagements aux compétitions régionales

Stages

Bonus de 10€ par journée stagiaire lors de stages organisés par le CRAN et complément de la politique tarifaire applicable à tous les clubs (dont le CNDS)

Championnats nationaux

aide aux sur la participation aux Championnats : France 25 m (à adapter au programme sportif 2016-2017) France Elite 15 ans et moins

16 ans et plus

150.00 €

Championnat régional

25€ par nageur et par journée de compétition (entre la 1ere et la dernière journée où il est engagé)

Autres mesures financières

Les Forfaits

Pas d'amende pour forfait, mais les droits d'engagements restent acquis.

Absence d'Officiel (sera adapté en fonction des réflexions à venir) Natation Course

Sous réserve d'un seuil minimal de 5 engagements : 25€ d'amende par officiel manquant et par 1/2

réunion (1 officiel par tranche de 15 engagements plafonné à 4 Officiels par club concernant l'obligation de mise à dispositic

Non participation à l'AG

Pénalité de 100 euros

Participation aux organisations régionales et interrégionales

Compétition régionale : 50 € par demi-journée (les dépenses spécifiques seront soumises à accord

Compétition interregionale : selon convention signée entre le club organisateur et le CRAN (fonction du degré de prise en charge par le club)

Remboursement de frais

Dans la mesure du possible il est demandé aux membres du comité directeur, membres des commissions et dirigeants missionnés par le CRAN de mettre en œuvre les dispositions fiscales qui permettent de valoriser les frais de déplacement sous forme de dons à une association agréée déductibles des impots.

Le remboursement des frais de déplacement doit donc être exceptionnel et faire l'objet d'un accord préalable.

Le barème des indemnités kilométrique est fixé à : 0,35€/ km

BUDGET 2016 prévisionnel (AG du 27 février 2016)

19		CHARGES	Réalisé 2015	2016 prévisionn Prévisionnel	ici (AO du 2	PRODUITS	Réalisé 2015	Prévisionnel
1,000,000,000,000,000,000,000,000,000,0								
606310 Gould Profession Stages CRAN 27 477,60 € 12 000,00 € 769300 76930								•
Four-intures (administratives (administratives (administratives (administratives)			,					
606410 Photocopies 975,52 € 1000,00 € 706800 7			,					35 000,00 €
STATUTES EXTERIEURS 3177,835 € 11600,00 € 706700 Championnals interrégionaux 40 926,00 € 20 00,00 € 706700 Contro régional d'entrainement 20 665,80 € 0.00 € 706700 Contro régional d'entrainement 20 665,80 € 0.00 € 706700 706700 Contro régional d'entrainement 20 665,80 € 0.00 € 706700							,	,
					706600	Participations CREA 2014-2015	5 400,00 €	
Centre régional d'entrainement 20 666.80 € 1700.00 € 7000.	0.11000					.		
613500 Location bureau slège 1701,85			,	3 200,00 €			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,
613500 Location photocopieurs 3 096,00 € 70800 70800 Remboursement frais engages 216,00 € 615510 Content material 841,18 € 850,00 € 708320 Cession de Material aux Ciubs 84,00 € 616000 Assurance RC 84,47 € 100,00 € 628010 Assurance RC 84,47 € 100,00 € 628011 Ristourne licences par FFN 3 763,00 € 4 000,00 € 628011 Ristourne licences par FFN 3 763,00 € 4 000,00 € 628010 Roverne lations Techniques 310,00 € 350,00 € 74 SUBVENTIONS 59 351,00 € 4 000,00 € 62800 Conseil Juridique 1128,00 € 1500,00 € 62800 Conseil Juridique 1128,00 € 1500,00 € 62800 Conseil Juridique 1128,00 € 1500,00 € 62810 Conseil Juridique 1128,00 € 6888,80 € 7 000,00 € 74 74 74 74 74 74 74				1 700 00 €				
615510 Entretien materiel 84,118 € 850,00 € 708320 Cession de Materiel aux Clubs 84,00 € 616000 Assurance RC 84,47 € 100,00 € 628111 Ristourne licences par FFN 3 763,00 € 4 000,00 618000 Assurance RC 82.*AUTRES SERVICES EXTERIEL 295,784,66 € 302,300,00 € 74 SUBVENTIONS 59,51,00 € 4 500,00 622000 Cord Complable 1128,000 € 1500,00 € 6 60,00 € 74,1000 Sub. Consell Régional (convention 22,951,00 € 24,000,00 € 622101 Recompenses 6,016,20 € 700,00 € 74,000 Sub. DRUCS/CNOS 24,000,00 € 24,000,00 € 24,000,00 € 24,000,00 € 20,000,00 € 74,000 Sub. DRUCS/CNOS 29,000,00 € 20,000,00 € 74,000 Sub. DRUCS/CNOS 29,100 € 20,000,00 € 20,000,00 € 74,000 Sub. DRUCS/CNOS 29,100 € 20,000,00 € 74,000 Sub. DRUCS/CNOS 20,000,00 € 20,000,00 € 0,00 62,000 No. DRUCS/CNOS 20,000,00 € 0,00 0,00 62,000 No. DRUCS			,	,		· ·		22 000,00 €
615800 Maintenance informatique 1 396,05 € 1 800,00 € 628111 Ristourne licences par FFN 3 763,00 € 4 000,00 € 618300 Documentations Techniques 310,00 € 350,00 € 74 SUBVENTIONS 59 351,00 € 4 520,00 € 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		·		750,00€				
616900 Assurance RC 618300 Doumetations Techniques 31,0,0 c 30,0,0 c 628111 Risbourne licences par FFN 3763,0 c 4 000,00				,	708320	Cession de Materiel aux Clubs	84,00 €	
618300 Documentations Techniques 310,00 € 350,00 € 14 SUBVENTIONS 59 351,00 € 45 200,00 € 12 12 12 10 10 10 10 10		·		· ·	000444	B: (0.700.00.6	4 000 00 6
62-AUTRES SERVICES EXTERIEU 295 784,06 € 302 990,00 € 74 SUBVENTIONS 59 351,00 € 45 200,00 € 622600 Conseil Juridique 1 128,00 € 6 500,00 € 6 600,00 € 6 600,00 € 6 600,00 € 6 600,00 € 6 600,00 € 6 600,00 € 6 600,00 € 7 40000 Sub. Conseil Régional (convention 22 951,00 € 24 000,0					628111	Ristourne licences par FFN	3 763,00 €	4 000,00 €
22800 Expert Comptable 3 437/29 € 3 500,00 € 1 500,00 € 22800 Conseil Juridique 6 128,00 € 6 200,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 6 201,02 € 6 500,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 707,59 € 3 500,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 707,59 € 3 500,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 707,59 € 3 500,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 707,59 € 3 500,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 700,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 700,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 7 200,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 7 200,00 € 7 40000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 7 200,00 € 7 4 2000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 7 2 200,00 € 7 4 2000 Conseil Metaphousrements IXBS 2 7 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	010300	·			74	SUBVENTIONS	59 351 00 €	45 200 00 €
62230 Conseil Juridique 1 128,00 € 6 800,00 € 7 41000 Conseil Régional (convention 22 951,00 € 24 000.00 € 24 000.00 € 24 000.00 € 24 000.00 € 24 000.00 € 25 000.00 € 24 000.00 € 25 000.00 € 27 000.00 € 28	622600			,	, ,	I SOBVENTIONS	03 00 1,00 €	40 200,00 €
628110 Remboursements kms 6888,80 628110 Commisions Repas & Hebergement 628130 Frais & G FFH + Réunions Présidents 628500 Cognalisation de Stages Régionaux 628505 Stage CREA Déplacements 2.29,313 628500 Cognalisation de Stages Régionaux 628505 Stage CREA Déplacements 2.29,313 628510 Dépl. Coupe de France FFN WP 0,00 628510 Dépl. Réviser Serviser								
Se2510 Commisions Repas & Hebergement 2 707.50 € 873.90 € 2 500.00 € 742000 Reversement engagement Open 0.00 0.00 €	622310	Récompenses	6 201,62 €	6 500,00 €	741000	Sub. Conseil Régional (convention)	22 951,00 €	24 000,00 €
\$25500 Capital Content							24 000,00 €	20 000,00 €
625500 Cognalisation de Stages Regionaux 5.654,8s \$ 0.000,00 ∈ 7.42000 7.420000 7.420000 7.42000 7.42000 7.42000 7.		·					000.00.6	0.00.6
2255 Stage CREA Deplacements 22511 Capt Course de France FFN WP 0.00 € 0			,				900,00€	,
22510 Dept. Coupe de France FFN NC 7.760.90 € 8.000.00 € 7.431000 7.431000 8.000.00 € 7.431000 7.43100				30 000,00 €			800 00 €	0,00€
25200				8 000,00€			,	1 200,00 €
625700 Frais comité directeur 2 512.41 € 3 000.00 € 8 000.00 € 626700 Frais postaux 319.67 € 450,00 € 3319.67 € 450,00 € 3319.67 € 450,00 € 626700 Frais bancaires 50,49 € 50,00 € 628100 Colisations / abonnements 50,49 € 50,00 € 628100 Colisations / abonnements 155 760.70 € 1600000.00 € 6281400 Colicease FNN Transferts 155 760.70 € 160000.00 € 16173.00 € 17000.00 € 17000.00 € 17000.00 € 18173.00 € 18	625510	Dépl. Coupe de France FFN WP	0,00€	5 000,00 €	743100	Sub. "Aide à l'emploi"	4 000,00 €	0,00€
628710 Officiels Repas & Hebergement 7459,90 € 8 000,00 € 450,00 € 319,87 € 450,00 € 3750,00 € 627500 Frais bancaires 311,00 € 400,00 € 50,40 € 50,00 € 628100 Colisations / abonnements 311,00 € 400,00 € 628101 Colisations / abonnements 155,760,70 € 160 000,00 € 160 000,00 € 621400 Riscournes Comités Départementaux 15,70 € 170,00 €					744000	Sub. INFAN "Educ Aqua Santé"	4 000,00 €	0,00€
626200 Frais postaux 319,67 € 450,00 € 626200 Affranchissement, Tél , Internet 3 315,63 € 50,00 € 50,00 € 627500 Frais bancaires 50,49 € 50,00 € 400,00 € 628110 Licences FFN/ Transferts 155 760,70 € 150 000,00 € 628110 Licences FFN/ Transferts 155 760,70 € 150 000,00 € 150 000,00 € 621410 Reversement Regagement IR FFN CE 10% 4 334,50 € 2 000,00 € 628415 Reversement Clubs (100% & Label) 628415 Reversement Clubs (100% & Label) 628415 Reversement Frengagement Open 479,10 € 500,00 € 63 - Impôts et Taxes 479,10 € 500,00 € 63 - Impôts et Taxes 479,10 € 500,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 89 950,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 89 950,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 80 950,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 20 000,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 20 000,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 20 000,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 20 000,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 20 000,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 20 000,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 100 000 € 75 000 €								
\$28200 Affranchissement, Tél , Internet \$315,63 € \$500,00 € \$50,00 € \$27500 \$Cotisations / abonnements \$15,760,70 € \$150,00 € \$150,00 € \$157,700,00 € \$157,700,00 € \$157,700,00 € \$157,700,00 € \$157,700,00 € \$150,00 € \$150,00 € \$157,700,00 € \$15		, ,	,					
628100 Frais bancaires 50,49 € 400,00 € 400,00 € 628101 Licences FFN Transferts 15760,70 € 160 000,00 € 150 000,00 € 160		·						
621410			,	,				
621400 Reversement RFFN CE 10% 4 334,60 € 2 000,00 € 4 304,60 € 2 000,00 € 6 21410 Conventions Organisateurs régionaux 8 354,02 € 10 000,00 € 15 00				· ·				
621000 Reversement engagement IR FFN CE 10% 4 334,60 € 2 000,00 € 5 000,00 € 6 21405 Conventions Organisateurs régionaux 8 354,02 € 15 000,00 € 6 21405 Reversement Clubs (100% & Label) 6 28415 Reversement Clubs (100% & Label) 6 28415 Reversement Clubs (100% & Label) 6 200,00 € 6 3 3300 Formation continue 479,10 € 5 00,00 € 6 4 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 83 950,00 € 75 - AUTRES PRODUITS 14,82 € 6 4				,				
621410 Conventions Organisateurs régionaux 621405 Reversement Clubs (100% & Label) 10 000,00 € 15 000		· ·						
628145 Reversement Clubs (100% & Label) 628145 Reversement FFN engagement Open 63 - Impôts et Taxes 633300 Formation continue 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 89 950,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 89 950,00 € 641100 Rémunérations 76 037,41 € 63 000,00 € 641200 Congés Payés -1 488,75 € 1 400,00 € 645100 Charges patronales 645100 Charges sociales sur Congés Payés 647500 Services médicaux 273,60 € 400,00 € 648400 Formations Salariés 65 AUTRES CHARGES 511,10 € 550,00 € 65 6C CHARGES FINANCIERES 661600 Interets 67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP 68 66 CHARGES FINANCIERES 681100 Dotations Provis. Pour Risques 681100 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 Formations L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 FORMATION CONTROL TO TEXT CONT				,				
628415 Reversement-FFN-engagement-Open 63 - Impôts et Taxes 6330N Formation continue 479,10 € 500,00 € 64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 89 950,00 € 64 1100 Rémunérations 76 037,41 € 63 000,00 € 641100 Congés Payés 641200 Congés Payés 645100 Charges patronales 645500 Charges sociales sur Congés Payés 647500 Services médicaux 648100 Formations techniques 648400 Formations Salariés 366,00 € 300,00 € 651600 Sacem 511,10 € 550,00 € 651600 Sacem 511,10 € 550,00 € 661600 Interets 661600 Interets 67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP 5846,00 € 650,00 € 671000 Charges Exceptionnelles 4,81 € 681500 Dotations Provis. Pour Risques 681500 Dotations Provis. Pour Risques 687500 Dotations Provis. Pour Risques 687500 Dotations Provis. Pour Risques 687500 Dotations Provis. Pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 51 126,333 € 13 000,00 € 75 - AUTRES PRODUITS 95 - AUTRES PRODUITS 97 - AUTRES PRODUITS								
633300 Formation continue		· ·	,	,				
64 - FRAIS DE PERSONNEL 103 893,50 € 89 950,00 €		63 - Impôts et Taxes	479,10 €	500,00€		75 - AUTRES PRODUITS	14,82 €	- €
641100 641110	633300			,				
641100 Salaires Formateurs				•	758000	Produits divers de gestion	14,82 €	0
641200 Congés Payés				· ·				
645100 Charges patronales 645500 Charges sociales sur Congés Payés 647500 Services médicaux 648100 Formations techniques 648400 Formations Salariés 65 AUTRES CHARGES 651600 Sacem 66 CHARGES FINANCIERES 66 CHARGES FINANCIERES 66 CHARGES FINANCIERES 67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP 67 88 - AUTRES CHARGES EXCEP 67 88 - AUTRES CHARGES EXCEP 68 120 671000 Charges Exceptionnelles 681120 Dotations Provis. Risques & Ch,Exploi 6817500 Dotations Provis. pour Créances 70 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10			,					
645500 Charges sociales sur Congés Payés -595,49 € 273,60 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € 300,00 € -595,49 € 400,00 € 300,00 €								
648100 Formations techniques 648400 Formations Salariés 366,00 € 300,00 € 65 AUTRES CHARGES 511,10 € 550,00 € 65 (CHARGES FINANCIERES) 661600 Interets 67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP 67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP 671000 Charges Exceptionnelles 681120 Dotations amorts. 681500 Dotations Provis. Risques & Ch,Exploi 681740 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € 862000 Don (prestation) 76 - PRODUITS FINANCIERS 646,10 € 650,00 € 1ntérêts 77-78 PRODUITS & TRANSFERT: 15 000,00 € 17-78 PRODUITS & TRANSFERT: 15 000,00 € 15			,					
648400 Formations Salariés 366,00 € 300,00 € 76 -PRODUITS FINANCIERS 646,10 € 650,00 € 650,00 € 650,00 € 660,00 € <t< td=""><td></td><td>Services médicaux</td><td>273,60 €</td><td>· ·</td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>		Services médicaux	273,60 €	· ·				
65 AUTRES CHARGES 511,10 € 550,00 € 76.9RODUITS FINANCIERS 646,10 € 650,00 € 65 1600 Sacem 511,10 € 550,00 € 768000 Intérêts 646,10 € 650,00 € 66 1600 Interets 77.78 PRODUITS & TRANSFERT 15 000,00 € 772000 7								
651600 Sacem 511,10 € 550,00 € 768000 Intérêts 646,10 € 650,00 € 66 CHARGES FINANCIERES 77-78 PRODUITS & TRANSFERT 15 000,00 € 77-78 PRODUITS & TRANSFERT 15 000,00 € 671000 Charges Exceptionnelles 4,81 € 77-78 PRODUITS & TRANSFERT 15 000,00 € 681120 Dotations amorts. 841,26 € 650,00 € 781500 Produits excercice antérieur Reprise de Provisions 15 000,00 € 681500 Dotations Provis. Risques & Ch, Exploi Dotations Provis. pour Risques 5 000,00 € 650,00 € 781500 TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €								,
66 CHARGES FINANCIERES 661600 Interets 77-78 PRODUITS & TRANSFERT: 15 000,00 € 671000 671000 Charges Exceptionnelles Dotations amorts. 4,81 € 650,00 € 781500 6811500 Dotations Provis. Risques & Ch, Exploid 081740 Dotations Provis. pour Risques 5 000,00 € 650,00 € 687500 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € 440 850,00 €			·		700000			
661600 Interets 77-78 PRODUITS & TRANSFERT 15 000,00 € 671000 Charges Exceptionnelles 4,81 € 781500 681120 Dotations amorts. 841,26 € 650,00 € 681500 Dotations Provis. Risques & Ch, Exploi Dotations Provis. pour Risques 5 000,00 € 687500 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 51 265,33 € 13 000,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €	651600		511,10€	550,00€	768000	interets	646,10 €	650,00€
67 68 - AUTRES CHARGES EXCEP 5 846,07 € 650,00 € 772000 Produits excercice antérieur 671000 Charges Exceptionnelles 4,81 € 781500 Reprise de Provisions 15 000,00 € 681500 681740 Dotations Provis. Risques & Ch, Exploi 687500 Dotations Provis. pour Créances 5 000,00 € 5 000,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 51 265,33 € 13 000,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €	661600					77-78 PRODUITS & TRANSFERT	15 000 00 £	
671000 Charges Exceptionnelles 4,81 € 51100 Reprise de Provisions 15 000,00 € 681120 Dotations amorts. 841,26 € 650,00 € 681500 Dotations Provis. Risques & Ch,Exploi 681740 Dotations Provis. pour Risques 687500 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €	001000		5 846.07 €	650.00 €	772000		10 000,00 €	
681120 Dotations amorts. 841,26 € 500,00 € 650,00 € 5000,00 € 100 totations provis. Risques & Ch, Exploid 5000,00 € 5 000,00 € 5000,00 € 100 totations provis. pour Risques 600,00 € 100 totations provis. pour Créances 700 totations 700 totations Provis. pour Créances 700 totations 700 tota	671000			200,000			15 000,00 €	
681740 Dotations Provis. pour Risques 687500 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 51 265,33 € 13 000,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €		Dotations amorts.		650,00€				
687500 Dotations Provis. pour Créances TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 51 265,33 € 13 000,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €			5 000,00€					
TOTAL DE L'EXERCICE 442 529,09 € 410 850,00 € TOTAL DE L'EXERCICE 493 794,42 € 423 850,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 51 265,33 € 13 000,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €								
RESULTAT DE l'EXERCICE 51 265,33 € 13 000,00 € RESULTAT DE l'EXERCICE 862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €	687500	·	110 500 00 5	440.0=0.00		TOTAL DE LIEVES SIGN	400 704 40 5	400 000 00 0
862000 Don (prestation) 3 102,00 € 862000 Don (prestation) 3 102,00 €							493 /94,42€	423 850,00 €
	862000			13 000,00 €	862000		3 102 00 €	
I II STONE SELECTION I 190 (109.44 T) 440 000.00 TI II OTAL GENERAL I 400 (104.47 T) 473 850 (00)	002000	TOTAL GENERAL	493 794,42 €	423 850,00 €	002000	TOTAL GENERAL	493 794,42 €	423 850,00 €









Plan de développement 2013 – 2016 Bilan présenté lors de l'AG 2016

"Unis pour une Natation forte en Auvergne"



Plan de développement 2013 – 2016 Bilan présenté lors de l'AG 2016

"Unis pour une Natation forte en Auvergne"

Pour mémoire ce que nous avions partagé lors de l'AG du 20 octobre 2012 :

(...) Au terme de ce bilan rapide où je le regrette je n'ai pas évoqué le volet sportif, je voudrai présenter ce à quoi, il me semble, le nouveau comité directeur élu aujourd'hui devra s'atteler.

Avant tout, il devra recréer un climat de confiance. Cela passera par un fonctionnement collectif et transparent, par une volonté de communication et de partage des informations, sans oublier de l'écoute...

Il devra reconstruire le Comité Régional, dans un fonctionnement rigoureux respectueux de la règlementation. Avec ce qui a été mise en œuvre depuis juillet je mesure déjà l'importance de la rupture que cela représente. Cela bouscule les habitudes, cela engendre des sentiments de perte d'autonomie, mais c'est indispensable, si nous voulons continuer à bénéficier du soutien de nos partenaires et en premier lieu de conseil régional et de la DRJSCS.

Le CRAN devra reprendre sa place dans « la famille fédérale », et s'inscrire dans son projet fédéral. Les orientations / thèmes retenus par la fédération sont valables pour l'Auvergne :

- La coopération interne
- Cohésion et solidarité
- Réussite sportive
- Développement territorial

Le CRAN devra s'en inspirer.

Retrouver sa place dans la famille fédérale, ce sera aussi la participation d'une délégation auvergnate à la coupe de France des régions.

Ce sera aussi être capable d'ici la fin de l'olympiade d'organiser en Auvergne des compétions de niveau national.

Nous avons des atouts pour cela:

- Des équipements en nombre et qualités que beaucoup de régions nous envient.
- Des salariés du CRAN et de nos Clubs compétents
- Vous les dirigeants de nos clubs, votre expérience, votre implication dont pour certains au niveau national voire international,
- Notre ERFAN, et notre partenaire principal dans ce domaine qui est le CREPS.

Le nouveau comité directeur élu devra à la fois tenir compte de la situation et mettre en œuvre un plan de redressement, tout en se tournant vers l'avenir et construire un plan de développement. L'exercice ne sera pas facile, il faudra prioriser les actions, prendre les bonnes décisions pour conserver un peu de manoeuvrabilité et de capacité à repartir de l'avant.

Il faudra replacer le sportif au cœur des préoccupations et ceci pour toutes les disciplines de la fédération. Dans ce domaine il faudra s'interroger sur le centre régional d'entrainement, son fonctionnement, son coût, ses résultats, les attentes des clubs et ce que nous voulons et pouvons en faire.

Il s'agira aussi de mettre en œuvre de véritables actions de formation à destination de nos clubs et des leurs éducateurs, dans le respect de la politique fédérale. On ne peut pas ce contenter d'intervenir comme expert dans les formations organisées par d'autres. Il y des attentes fortes dans les clubs, à commencer par les formations d'assistants clubs ou les brevets fédéraux.

Le CRAN devra accompagner le déploiement d'action dans le secteur « Nagez Forme Santé ». Depuis de nombreuses années la fédération s'est engagée sur ce thème. Le gouvernement veut mettre en place une politique « Sport – Santé – Bien-être », les clubs ont un rôle important à jouer, et c'est même certainement un axe de développement. Le comité régional doit pouvoir vous accompagner.

Vous voyez il y a des choses à faire, la prochaine équipe élue aujourd'hui devra être ambitieuse pour notre fédération, notre comité et nos clubs en auvergne. Mais devra aussi être pragmatique, car ce qui sera engagé devra être maîtrisé et cohérent avec les moyens dont nous disposerons. Pas exemple nous savons déjà que le financement du CNDS devrait être réduit de 6 à 7% par dès 2013. Il nous faudra aussi rembourser l'avance consentie par la fédération.

Pour cela nous devons nous rassembler tous, expérimentés ou nouveaux dirigeants, avec nos compétences, nos idées nouvelles, ou tout simplement et c'est certainement le plus important avec notre volonté de travailler ensemble. (...)

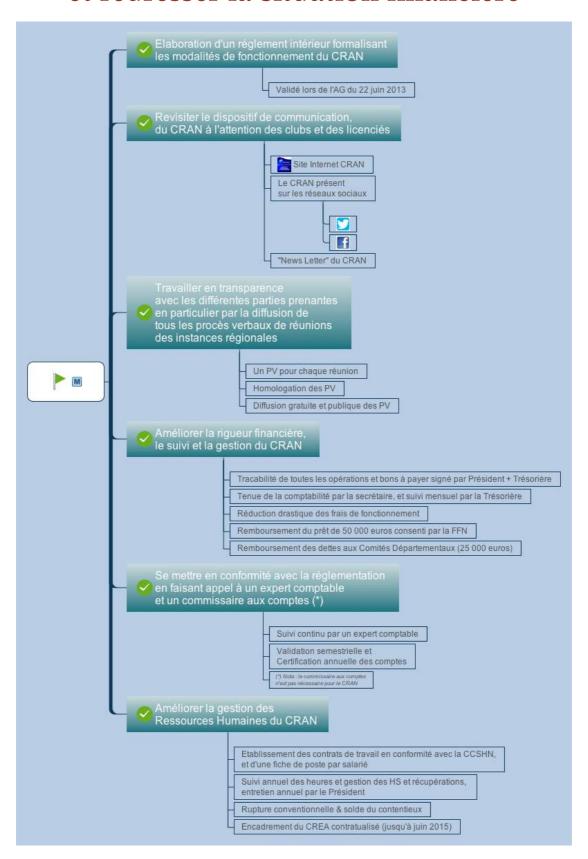
C'est sur cette base que le Comité Directeur va mener son action durant l'olympiade 2013 – 2016.

Ci-après les 6 axes du plan de développement approuvé lors de l'AG 2013.



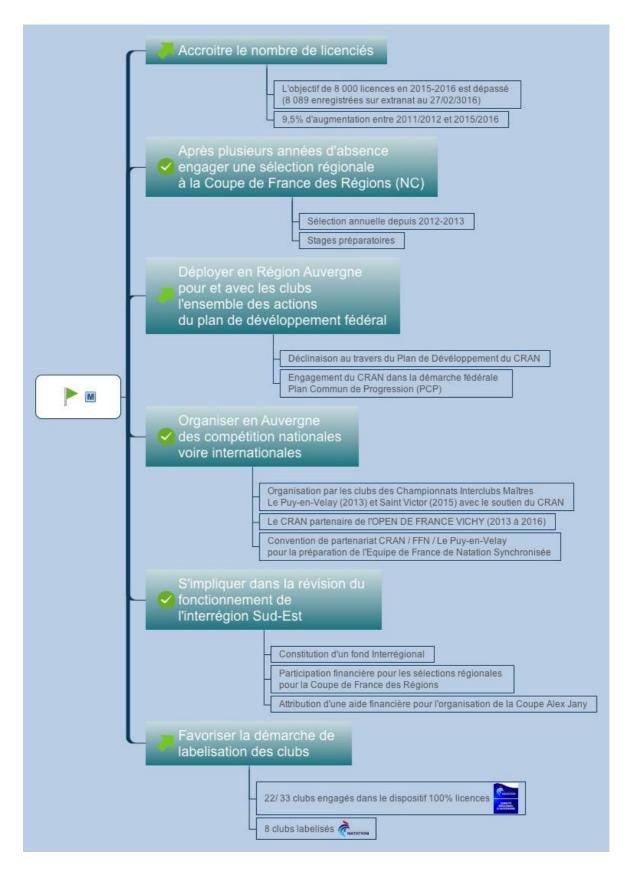
Les visuels suivants présentent un bilan rapide de la mise en œuvre à 1 an de la fin de l'olympiade.

Rétablir un climat de confiance et redresser la situation financière

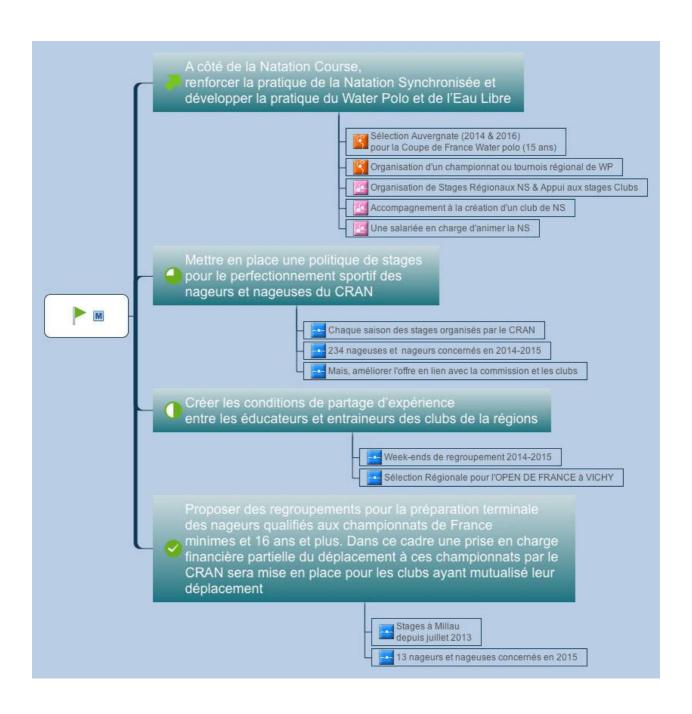


Réintégrer la "Famille Fédérale"

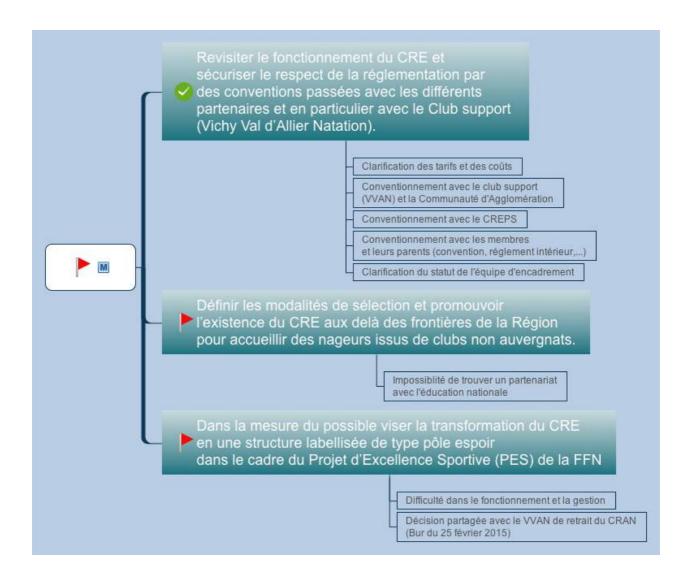
A remplacer par le visuel corrigé en fin de document



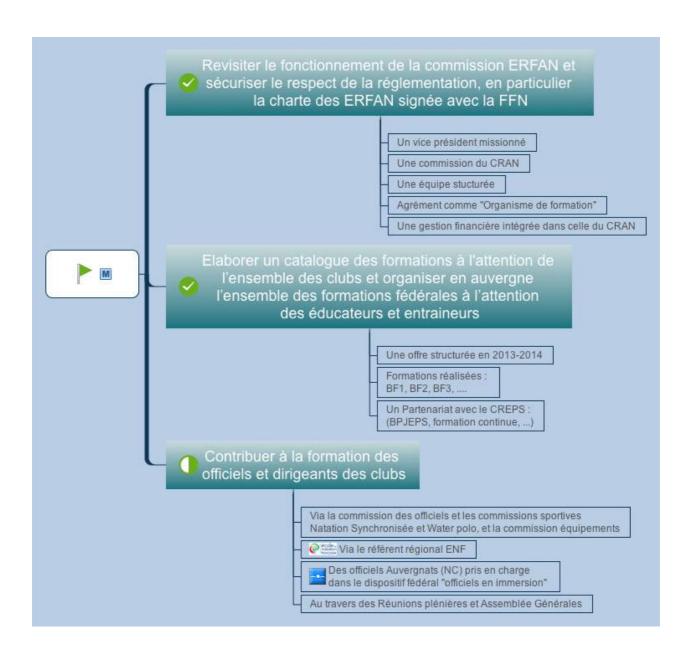
Développer une dynamique sportive sur l'ensemble du territoire Auvergnat



Pérenniser le Centre Régional d'Entrainement



Faire de l'ERFAN un véritable outil au service de la formation



Etre un acteur reconnu des démarches " sports – santé "

